

# GGV

## Conditions Générales de Vente

La société IDM, vend des pièces détachées pour les remontées mécaniques, engins de damage et neige de culture.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les ventes réalisées par la société IDM auprès de ses Clients (Personnes morales).

Les présentes Conditions Générales de Vente sont établies conformément au principe de transparence qui préside aux relations entre la société IDM et ses Clients. Toute intervention de la société IDM, quelle qu'en soit l'origine, est donc régie par les présentes CGV, sauf accord spécifique et express négocié avec le Client et conclu par écrit. La loyauté des comportements est fondamentale pour la qualité des relations d'affaires : IDM ne sera en aucun cas tenu d'accepter des conditions d'achat ou demandes du Client qui seraient abusives ou exorbitantes aux vues des présentes conditions générales de vente.

## 1. Formation des contrats

### 1.1 Offres

IDM établit son offre sur la base des informations communiquées par le Client, celui-ci étant responsable de l'exactitude de ces informations.

### 1.2 Formation du contrat définitif

Le Contrat est conclu à la date de la régularisation, par le Client, de l'offre de la société IDM et des présentes conditions générales, par courrier postal, fax ou courrier électronique à l'adresse suivante :

IDM  
46 Rue de Saint Exupéry, 73800 Porte-de-Savoie  
04 79 84 34 34  
[idm@idm-france.com](mailto:idm@idm-france.com)

Toutefois la bonne exécution du contrat peut être subordonnée à la constitution de garantie par le Client.

Les prix et renseignements portés sur les catalogues, prospectus, tarifs et schémas ne sont donnés qu'à titre indicatif par IDM.

Les modifications postérieures à l'offre pourront provoquer un surcoût qui sera indiqué au Client pour acceptation ainsi qu'un retard de livraison. Toute annulation de commande par le Client engage sa responsabilité et l'oblige à indemniser IDM de ses pertes et gains manqués au titre du temps déjà passé pour réaliser la prestation.

## 2. Livraison

### 2.1 Lieu et mode de livraison

Pour toute commande passée, le Client pourra choisir de retirer les produits commandés au sein de la société IDM ou se faire livrer les produits à l'adresse qu'il aura indiquée lors de la commande.

### 2.2 Livraison

La livraison des produits sera effectuée dans le lieu de livraison désigné par le client. En fonction de la destination, le client est également en mesure d'exiger un transport « express » moyennant un réajustement du prix de transport. IDM déterminera seul le choix du moyen de transport et des lieux de départ de ses livraisons. Les livraisons chez le Client se feront du lundi au vendredi (hors jour férié) de 9 à 18 H.

### **2.3 Retrait des marchandises**

Dans un délai de 15 jours à compter de l'avis de mise à disposition, le Client devra procéder au retrait de la commande dans les locaux de la société IDM. Les enlèvements par le Client se feront du lundi au vendredi (hors jour férié) de 9 à 17h30.

### **2.4 Délais de livraison**

Les délais de livraison seront donnés à titre indicatif à la suite de votre commande. Il peut varier en fonction du produit, de sa disponibilité, du transporteur et de l'adresse de livraison choisie par le client. La mention « expédiée sous 48 heures », présente sur notre site marchand, est effective à compter de la réception de la marchandise dans nos entrepôts.

### **2.5 Réception**

Lorsque le produit est livré à l'adresse indiquée sur le bon de commande par un transporteur, il appartient au Client de vérifier en présence du livreur l'état du produit livré. En cas d'anomalie (notamment avarie ou manquants), le Client doit :

- Emettre des réserves sur le bon de livraison ou sur le récépissé de transport ;
- Avertir IDM, dans un délai de vingt-quatre heures à compter du jour de la livraison, par courriel à l'adresse suivante : [idm@idm-france.com](mailto:idm@idm-france.com), ou via le formulaire présent sur notre site [shop.idm-france.com](http://shop.idm-france.com) ;
- Confirmer les réserves au transporteur avant trois jours ouvrables.

A défaut, le Client ne pourra demander aucun dédommagement à IDM à ce titre.

### **2.6 Transfert des risques**

#### **2.6.1 Transfert de risques en cas de livraison**

Le risque de perte et de détérioration est transféré au Client au moment où :

- Il prend physiquement possession des biens désignés par lui, lorsque le transporteur est proposé par le professionnel ;
- Il confie les biens au transporteur de son choix.

#### **2.6.2 Transfert de risques en cas de retrait de la marchandise**

Le risque de transfert de perte et de détérioration est transféré au Client dès la remise de la marchandise.

## **3. Tarification**

### **3.1 Conditions tarifaires et révision des prix**

Les prix sont fixés dans l'offre. Ils s'entendent toujours en Euros et hors taxes. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application de la législation sont à la charge du Client acquéreur.

En cas de force majeure ou de situation exceptionnelle (exemple : guerre, pandémie) IDM se réserve le droit de modifier ses tarifs entre le jour de la commande et le jour de la livraison.

### **3.2 Conditions tarifaires et révision des prix**

L'entreprise IDM France est adhérente chez l'organisme Ecomaison dans le cadre de la filière REP (responsabilité élargie des producteurs) des produits et matériaux de construction du secteur du Bâtiment et dispose d'un identifiant unique : « FR351903\_04FBDM ». A ce titre, nous appliquons dans nos tarifs, à compter du 1er mai 2023, le barème d'éco-participation sur les produits dont nous sommes metteur sur le marché. L'éco participation ne fait l'objet d'aucune ristourne, marge ou autre remise commerciale et doit être répercutée à l'identique à toutes les étapes de la chaîne commerciale.

## **4. Paiement**

### **4.1 Mode de règlement**

Les modes de règlements acceptés sont les suivants : chèques, virements ou paiement par carte bancaire pour toute commande inférieure à huit-cents (800) kilogrammes passée via le site marchand [shop.idm-france.com](http://shop.idm-france.com)

Pour tout nouveau Client, un extrait KBIS, ainsi qu'un acompte (pouvant être égal à 100% de la commande) pourront être demandés à la commande.

IDM se réserve le droit de demander un acompte minimal de 30 % du prix TTC.

### **4.2 Délais de paiement**

Les factures sont payables trente (30) jours à compter de la date d'émission de la facture. Toute facture doit être payée à son échéance, même en cas de litige sur son libellé ou son contenu qui fera, le cas échéant, l'objet d'une régularisation ultérieure. Tout désaccord sur la facture doit être signalé dans un délai de trente (30) jours après sa réception. Passé ce délai, la facture sera considérée comme acceptée.

Le Client s'interdit de déduire d'office, de la facture établie par IDM, les pénalités ou rabais correspondant au non-respect d'une date de livraison ou à la non-conformité des prestations, lorsque la dette n'est pas certaine, liquide ou exigible, sans même que IDM n'ait été en mesure de contrôler la réalité du grief correspondant.

Des conditions spécifiques peuvent être négociées au cas par cas.

### **4.3 Retard de paiement**

Tout retard de paiement entraîne immédiatement et de plein droit, sans qu'un rappel soit nécessaire, l'exigibilité du montant des intérêts de retard, qui est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

Ces intérêts de retard seront appliqués à l'intégralité des sommes échues. Les intérêts commenceront à courir à compter de la date de paiement figurant sur la facture et continueront à courir jusqu'au jour du parfait paiement de la totalité des sommes dues.

Nonobstant l'application de pénalités de retard, tout retard de paiement donnera lieu, de plein droit, au paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant minimum de 40 (quarante) euros, sans préjudice des autres frais de recouvrement exposés par IDM.

En outre, tout retard de paiement entraînera de plein droit la suspension de l'exécution des commandes en cours.

#### **4.4 Escompte pour paiement comptant**

Tout paiement anticipé n'entraînera aucun escompte.

#### **4.5 Compensation de créances**

Le Client autorise IDM à pratiquer une compensation de dettes réciproques au titre des sommes exigibles qui pourraient être dues par le Client à IDM.

## **5. Responsabilité**

**5.1** - Il appartient au Client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser à IDM toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices ou anomalies.

Tout retour doit faire l'objet d'un accord exprès de IDM. Il donnera lieu à la réparation ou au remplacement du bien, après vérification qualitative et quantitative des produits retournés. Les frais et risques du retour demeurent à la charge du Client si la non-conformité n'est pas avérée.

**5.2** - Lorsque la responsabilité de IDM est engagée à la suite d'une faute de sa part la réparation ne s'applique qu'aux seuls dommages directs, personnels et certains que le Client a subi à l'exclusion expresse de la réparation de tous dommages et/ou préjudices indirects et immatériels, tels que les préjudices financiers, atteinte à l'image, etc. Le montant des dommages et intérêts que IDM Services pourrait être amenée à verser au Client dans les conditions précitées est en tout état de cause limité au montant couvert par l'assurance RCP d'IDM.

**5.3** - Par ailleurs, IDM décline toute responsabilité du fait notamment :

- De l'usure normale de ses produits ;
- De l'utilisation non conforme à l'usage pour lequel le produit est destiné ;
- Des détériorations ou accidents provenant de négligences, défauts de surveillance ou d'entretien ou d'utilisation non conforme ;
- Des dommages consécutifs aux modifications du produit ;
- Des dommages résultant d'un manquement aux recommandations d'usage des produits mentionnées sur le descriptif du produit, et/ou aux réglementations particulières relatives aux produits vendus.
- Des actes malveillants du Clients ou de tiers.
- D'erreurs ou d'incohérences provenant de documents ou d'informations fournis par le Client.

## **6. Transfert de propriété**

IDM demeurera propriétaire des produits vendus jusqu'au complet paiement du prix et le Client s'engage, tant que la propriété ne lui est pas transférée, à prendre toutes les précautions utiles à la bonne conservation des produits

## **7. Force majeure**

Dans l'hypothèse de la survenance d'un cas de force majeure viendrait empêcher l'exécution de ses obligations par IDM, le contrat serait immédiatement suspendu, à compter de la notification faite par IDM au Client, donnée par tous moyens.

De la même façon, IDM informera le Client de la cessation de cet évènement et l'exécution du contrat reprendra alors immédiatement à la date de cette notification.

Si un tel évènement venait à se prolonger au-delà de 1 mois après la date de notification, le contrat sera considéré résilié de plein droit.

## 8. Confidentialité

Pendant toute la durée de négociation, d'exécution des Services et de fin du présent Contrat, les Parties s'engagent à ne pas divulguer ni permettre la divulgation par les membres de leur personnel de toute information ou tout document obtenu de l'autre Partie, par quelque moyen que ce soit, dans le cadre du Contrat, sauf à un tiers lui-même engagé dans les mêmes conditions à conserver confidentiel tout document ou toute information dont la divulgation à son bénéfice est nécessaire à l'exécution du Contrat.

Chaque Partie s'interdit d'exploiter lesdites informations dans son intérêt et/ou dans l'intérêt d'un tiers. L'engagement ci-dessus énoncé ne s'applique pas aux informations et documents (i) tombés dans le domaine public pour toute autre raison que la violation du présent article, (ii) se trouvant déjà en la possession de la Partie concernée au moment de la communication par une autre Partie, ou (iii) lorsque, postérieurement à la communication par une autre Partie, ces documents et informations sont reçus d'un tiers autorisé à les divulguer, (iv) devant être produit en cas de nécessité, uniquement devant les tribunaux et devant les représentants des administrations fiscales et sociales, habilités à en obtenir la communication.

## 9. Propriété intellectuelle

Le Client s'engage à respecter l'ensemble des droits de propriété intellectuelle de la société IDM dont il déclare avoir parfaite connaissance. A cet égard, le Client s'engage en particulier à ne détenir ou à ne commercialiser aucun produit contrefaisant les produits IDM.

Le Client s'interdit de reproduire ou faire reproduire, en totalité ou en partie, les marques, dessins et modèles ou tout autre droit de propriété industrielle dont IDM est titulaire, sous peine de poursuites, et/ou de transmettre à des tiers toute information de quelque nature que ce soit permettant la reproduction totale ou partielle de ces droits.

Pour les demandes liées à l'utilisation des médias IDM, veuillez contacter :

Dominique Iaconantonio  
Responsable Marketing Digital & e-commerce  
[dominique.iaconantonio@idm-france.com](mailto:dominique.iaconantonio@idm-france.com)

## 10. Traitement des données

IDM est amenée à collecter des données personnelles relatives à ses clients (nom, prénom, adresse postale, adresse email, téléphone par exemple), qui sont nécessaires à la gestion de sa relation client, et à l'exécution de ses obligations dans le cadre des présentes conditions générales. Les données des clients sont collectées afin d'assurer un suivi des clients (fichier clients).

Les données personnelles du Client ne sont pas cédées à des tiers. Elles peuvent être transmises par IDM à certaines catégories de destinataires identifiés, dans des conditions encadrées.

Ces données sont conservées pendant la durée de la relation commerciale entre IDM et le Client, et pendant la durée nécessaire afin de respecter les obligations légales et réglementaires s'imposant à IDM.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en matière de protection des données personnelles, le Client dispose des droits suivants :

- Un droit de rectification, de mise à jour, de limitation, et de suppression des données le concernant, en écrivant à l'adresse électronique : [dominique.iaconantonio@idm-france.com](mailto:dominique.iaconantonio@idm-france.com) ou [julien.guilloteau@idm-france.com](mailto:julien.guilloteau@idm-france.com)

- Un droit d'accès aux données le concernant, et un droit à la portabilité de ses données, en écrivant à l'adresse électronique : [dominique.iaconantonio@idm-france.com](mailto:dominique.iaconantonio@idm-france.com) ou [julien.guilloteau@idm-france.com](mailto:julien.guilloteau@idm-france.com)  
IDM pourra dans ce cas demander une preuve de l'identité du Client afin d'en vérifier l'exactitude ;
- Le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Pour plus d'informations concernant le traitement des données personnelles sur notre site marchand [shop.idm-france.com](http://shop.idm-france.com), veuillez consulter notre politique de confidentialité.

IDM met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles afin de protéger les données personnelles du Client contre les altérations, destructions et accès non autorisés à ces données.

## 11. Modifications des présentes CGV

IDM se réserve le droit de modifier les dispositions des présentes conditions générales de vente à tout moment. Le CLIENT sera automatiquement lié par ces modifications après leur notification par IDM.

## 12. Cession

Le client autorise d'ores et déjà IDM à céder le bénéfice du contrat conclu au profit de toute autre personne morale, en cas de fusion, absorption, transfert du fonds de commerce ou de la branche d'activité ou toute autre opération entraînant un changement de cocontractant. Le cessionnaire sera alors entièrement subrogé à IDM dans les droits et obligations résultant des présentes conditions générales de services.

## 13. Indépendance des clauses

Dans le cas où l'une ou plusieurs stipulations des présentes conditions devaient être tenues pour invalides, la validité des autres stipulations ne sauraient être remise en cause sauf si elles présentaient un caractère indissociable avec la disposition invalidée. Les parties s'engagent à conclure une ou des clause(s) de remplacement.

## 14. Droits applicables et règlements des différends

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.

Dans le cas où le client concerné a la qualité de commerçant, compétence expresse est attribuée au Tribunal compétent dans le ressort duquel le siège de IDM est établi, même en cas de référé et nonobstant pluralité d'instances ou de parties, ou d'appel en garantie. A défaut, le tribunal compétent sera désigné selon les règles de procédure en vigueur en France au moment du litige.

FIN DU DOCUMENT